

A man with a prosthetic left leg is captured in a dynamic running pose, moving from left to right across the center of the image. He is wearing a black athletic singlet and shorts, with a bright yellow-green running shoe on his natural right foot. His prosthetic leg is black with a yellow and orange blade-like foot. The word 'RAPPORT' is rendered in large, white, outlined letters that span across the middle of the image. The man's body is positioned as if he is running through the letters. The background of the letters contains various scenes: a person in a white lab coat, a person in a white lab coat with a mask, a person in a white lab coat, and a person in a white lab coat. Below the word 'RAPPORT' is the word 'D'ACTIVITÉ' in a large, white, bold, sans-serif font. The entire graphic is set against a blue background with white curved lines.

2023

SOMMAIRE

Editorial	4
I - Un mode de financement original et diversifié	6
II - Une structuration organisationnelle étoffée	9
III - Une structuration de la communication qui se diversifie	21
IV - Un projet immobilier qui se concrétise	36
V - Rapport financier 2023	40
VI - Budget 2024 ISPC Synergies	42
VII - Annexes comptables	46-56

ÉDITORIAL

2023 : l'ISPC, un modèle qui s'impose

Quatre années après notre création et deux ans après l'ouverture de notre unité parasport-santé à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, l'originalité de notre modèle organisationnel s'est stabilisée pour s'imposer avec une équipe étoffée et variée.

Neuf parcours de soins ont été conçus par le binôme formé par le médecin de médecine physique et de réadaptation et l'enseignant en activités physiques adaptées et éprouvés à l'occasion de plus de 2 300 consultations.

Nos équipes fortes de 15 collaborateurs, sans compter les internes, rodent désormais ce modèle qui s'impose. En témoigne la négociation avec l'AP-HP qui valide le fait qu'elle intègre à parts égales avec l'ISPC, un prochain Groupement de Coopération Sanitaire pour administrer la gestion des soins. Modèle également dont se font l'écho les médias avec plus d'une dizaine d'articles et de reportages et qui visiblement interpelle les citoyens avec 22 750 pages vues de notre site Internet.

Modèle enfin auprès de la puissance publique qui, à l'issue de notre premier colloque organisé au mois de novembre au CESE, nous a missionné pour approfondir notre demande de zéro reste à charge des dispositifs médicaux d'aide à la pratique d'une activité physique.

Ce périmètre d'expertises qui s'accroît et se densifie, s'opère avec nos partenaires historiques. C'est ainsi que nous avons réalisé entre les mois de mai et de septembre, avec APF France handicap une vaste étude observationnelles auprès des personnes en situation de handicap sur les freins à la pratique d'une activité sportive. Plus de 700 personnes ont répondu à l'appel et nous allons au fil de l'année 2024 en exploiter finement les résultats. La formation inter CHU dédiée au parasport-santé est sur un rythme de croisière avec plus de deux ans de réservation de stage par des internes venus de la France entière.



Notre application d'auto-entraînement « Jm'entraîne » est pilotée avec ténacité et précision au Rwanda par l'association des victimes d'AVC, et ce sont désormais plus de 100 usagers par mois qui l'utilisent, dont l'équipe nationale de volley-assis.

Notre projet immobilier est également passé à la vitesse supérieure avec l'obtention du permis de démolir au mois de juin 2023 (nous avons depuis obtenu notre permis de construire au mois de février 2024) et l'achèvement au mois de septembre de notre avant-projet développé (APD). Nous serons ainsi prêts à recevoir le relai de la flamme olympique le 23 juillet 2024 sur notre futur site d'implantation des Mureaux qui est, rappelons-le, le seul site exclusif à bénéficier du label héritage des jeux (mesure 39). Il sera complété et renforcé par le déploiement programmé du « Campus des métiers » - dont l'association de préfiguration est également présidée par le président de l'ISPC – avec à terme la présence sur site de 5 000 étudiants spécialistes notamment de la rééducation.

Enfin le second ouvrage de notre collection « Regards sur le Handicap » que nous avons lancé il y a un an au Cherche midi éditeur, a reçu un très bon accueil. Consacré à la cuisine, le livre a été gratifié d'une préface du célèbre critique gastronomique Périco Légasse.

L'Objet Soignant Non Identifié que nous étions il y a quatre ans désarçonnait par sa dimension atypique qui ne rentrait dans aucune case existante. Aujourd'hui nous avons réussi avec nos équipes et nos fidèles partenaires à concevoir un modèle d'organisation original, opérationnel et rentable qui est associé définitivement à l'expertise du parasport-santé.



Professeur François Genêt
Président



Philippe Fourny
Directeur général

I – Un mode de financement original et diversifié

- **Un partenariat historique majeur avec l'AP-HP qui se densifie**

Partenaires de fait depuis le début de la création de l'ISPC (le Professeur François Genêt étant chef de service à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches), ce partenariat s'est progressivement densifié. Obtention d'une mission d'intérêt général en 2020, mise à disposition de locaux en 2021, partage de neuf collaborateurs avec l'ISPC (1 médecin Professeur des Universités Médecin Hospitalier à temps partagé – PUPH, 1 médecin de Médecine Physique et de Réadaptation à temps partagé - MPR, 1 Enseignant en Activités Physique Adaptées - EAPA, 1 ergothérapeute, 1 kinésithérapeute, 1 biomécanicien, 1 assistante sociale à temps partagé, 1 infirmier programmeur, 1 secrétaire médicale) en 2022, et programmation d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) co-exploitant en 2023. Sans compter la rémunération directe par l'ISPC d'un EAPA, d'un médecin de MPR doctorant, d'une secrétaire médicale supplémentaire et d'une stagiaire en DU de recherche clinique ainsi que la rémunération complémentaire du médecin de MPR ni bien entendu le complément de consultation en parasport-santé effectué par l'équipe médicale du service Unité Post Opératoire du handicap (UPOH) du Professeur François Genêt et la présence par semestre d'environ trois internes en médecine de MPR.

Cette combinaison d'acteurs et de moyen a permis de réaliser en 2023 près de 1 800 consultations qui ont généré pour l'AP-HP un résultat d'exploitation de 693 762 € lequel a dégagé des recettes d'exploitation pour un montant de 241 703 €, ces montants ne figurant pas au bilan de l'ISPC. C'est la mise en œuvre du GCS qui permettra cette intégration aux comptes de résultat de l'ISPC qui sera entre-temps devenu une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP).



Focus sur le projet de Groupement de Coopération Sanitaire

L'objet du Groupement est de contribuer au développement de la pratique d'activités physiques et sportives par des personnes en situation de handicap, ceci afin d'améliorer leur état de santé. Il s'inscrit dans des enjeux de santé publique clairement identifiés par les pouvoirs publics.

Les modalités de prise en charge des personnes en situation de handicap concernées reposent sur des protocoles de consultation médicale et soignante permettant d'analyser les capacités physiologiques des personnes et d'évaluer leur capacité à pratiquer les activités souhaitées.

Elles comprennent donc des bilans, des conseils, des prescriptions d'équipements et leur adaptation, complétés par des « aller-vers » ainsi que des suivis.

Elles s'appuient sur plusieurs parcours adaptés aux caractéristiques des personnes et à leur projet individuel.

Ces prises en charge s'appuient sur des consultations externes et des hospitalisations de jour, qui peuvent être itératives dans la mesure où un accompagnement au long cours est absolument nécessaire. Elles comprennent donc un suivi, justifié par le besoin d'évaluation de la personne et par l'adaptation nécessaire des aides techniques utilisées pour faciliter la pratique des activités physiques et sportives et prévenir toute perturbation pouvant constituer un frein à cette pratique.

Parce que l'activité « Parasport » est jeune, le Groupement a également pour ambition, dans le cadre de l'innovation organisationnelle qu'il porte, de collecter et de traiter des informations à la fois nouvelles et robustes permettant de constituer une base de données. L'objectif de cette base de données est de développer la connaissance et d'établir des recommandations pour la prise en charge de l'activité physique des personnes en situation de handicap en fonction de leur handicap.



• Des partenaires financiers qui se relaient

L'exercice 2023 s'est caractérisé par un renforcement de l'accompagnement du groupe de protection sociale Klésia qui, via une coordination du CCAH, a porté sa contribution d'accompagnement structurel à hauteur de 990 K€ à laquelle il a ajouté une contribution exceptionnelle de financement de notre Assistant Maître d'Ouvrage (60 K€) et de notre premier colloque de plaidoyer pour un montant de 6 000 €.

Se sont adjoints de nouveaux contributeurs intéressés par un partenariat au long cours (C'est le cas des laboratoires ABBVIE pour un montant de 60 K€ qui comprend différentes animations partagées) ou plus ponctuel (La Fédération nationale André Maginot pour un montant de 100 K€) sans oublier nos autres partenaires fidèles : IPSEN pour un montant de 40 K€ en finançant dans le cadre d'un contrat tripartite, la para-athlète de tir Gaëlle Edon ; le Groupe Equal (pour un montant de 20 K€) et le CPSF (pour un montant de 10 K€) en accompagnement de la collection « Regards sur le handicap » ; le Conseil départemental des Yvelines qui, au-delà de son financement décisif de notre projet immobilier pour 20 M€, nous a alloué une aide de 10 000 € pour accompagner l'organisation des premiers Parascolympiques.

Enfin, notre fidèle société conseil Co qui nous accompagne et nous aide depuis le début, nous a fait bénéficier de mécénat de compétence à hauteur de 4 194 €. Le Groupe AG2R, co-partenaire de Klésia durant nos deux précédents exercices (2021/2022), n'a pas donné suite en raison notamment de changement de gouvernance et de priorité stratégique. Nous en prenons acte et réitérons nos plus chaleureux remerciements à un partenaire majeur de nos premiers pas.

Focus sur le don important de la Fédération Nationale André Maginot

L'Institut de Santé Parasport Connecté (ISPC) s'est vu honoré par la commission solidarité de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) d'un don substantiel afin de lui donner les moyens d'accroître qualitativement et quantitativement ses consultations capacitaires. Ce geste souligne la proximité naturelle entre l'ISPC et le monde combattant notamment par son ambition de favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap via la pratique d'une activité physique encadrée.

Doyenne de toutes les associations d'Anciens Combattants, la FNAM rassemble 225 associations réparties sur tout le territoire métropolitain et dans les DOM-COM, dont 65 sections fédérales représentant la Fédération dans chaque département, et comptant 180 000 adhérents. La fédération Maginot représente le monde combattant français des guerres 39-45, Indochine, Corée, Algérie, combats de Tunisie, Maroc et des opérations extérieures, mais aussi des associations patriotiques, des membres des forces de sécurité (police, sapeurs- pompiers, protection civile) etc. Elle bénéficie de ressources propres qui lui permettent de réaliser ses buts premiers. Elle ne reçoit aucune subvention publique. Elle est composée de 24 administrateurs, bénévoles, élus en assemblée générale, un bureau, de commissions techniques, de salariés, qui participent efficacement au fonctionnement de la Fédération. Une revue, La Charte, publiée 4 fois par an, est distribuée gratuitement à tous les adhérents et aux organismes publics concernés par le monde combattant.

Elle a pour buts premiers la Mémoire et la Solidarité qui composent sa devise.



II - Une structuration organisationnelle étoffée

L'unité-parasport santé a trouvé ses marques

Au niveau clinique, l'année 2023 a notamment été celle du lancement du programme de réentraînement à l'effort mêlant la découverte de ses capacités dans différents parasports. Il se décline sur un programme de huit semaines qui comporte trois venues par semaines.

L'équipe pluridisciplinaire a par ailleurs mis en route la structuration de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) qui a nécessité la formation de notre infirmier pour coordonner ce programme. Nos liens historiques avec les fédérations de parasport nous ont amené au fil du temps à suivre 105 para-athlètes représentant quinze disciplines sportives. A noter que six sont venus passer une à deux semaines de bilan au pôle.

Des consultations pluridisciplinaires partagées ont été mises en place par les chirurgiens de Necker (Professeur Wicart et Docteur De Tienda) et le Docteur Chiesa comportant suivi et discussions des projets médico-chirurgicaux et appareillages des enfants et adultes avec malformation de membres.

Les consultations d'appareillage ont également monté en puissance avec la spécification des consultations pédiatriques et adultes toutes suivies de transmission de document d'instructions et d'usage élaborés spécifiquement par l'équipe pluridisciplinaire de l'ISPC (ergothérapeute et biomécanicien notamment). Pour les enfants, un parcours de soin original « Doc2Fun » a été créé spécifiquement. Il vise à définir et à évaluer l'appareillage prothétique et orthétique pédiatrique pour jouer et faciliter la prise de risque par le jeu. Avec un total de près de 1800 consultations (873 HDJ SMR, 496 HDJ MCO, 427 Consultations) le nombre de vue-patient s'est sensiblement accru (1200 en 2022), confirmant ainsi la montée en efficacité du modèle de consultation parasport-santé.

L'expertise du service passe donc à la fois par des coopérations mais également des visites de confrères et échanges d'informations. Ce fut le cas notamment d'une visite du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), de l'hôpital militaire Percy et du Professeur Julia Facione, d'une rencontre avec l'entreprise d'appareillage Pommier-orthopédie pour une meilleur fluidité d'échange concernant les patients suivis en commun ainsi qu'avec « Mon stade » du Docteur Sosner et une rencontre de l'équipe EAPA et médicale du CMPR de Bobigny. Au sein du service pédiatrie de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches nous avons établi des cours communs pour les internes ainsi que de l'adressage respectif de jeunes patients. Toujours sur le site de Garches mais en lien avec la Fondation Garches nous avons accompagné un projet Toyota qui vise à mettre en place une troisième roue électrique pour les para-athlètes lors de la cérémonie d'ouverture des jeux ainsi que pour les déplacements dans le village paralympique

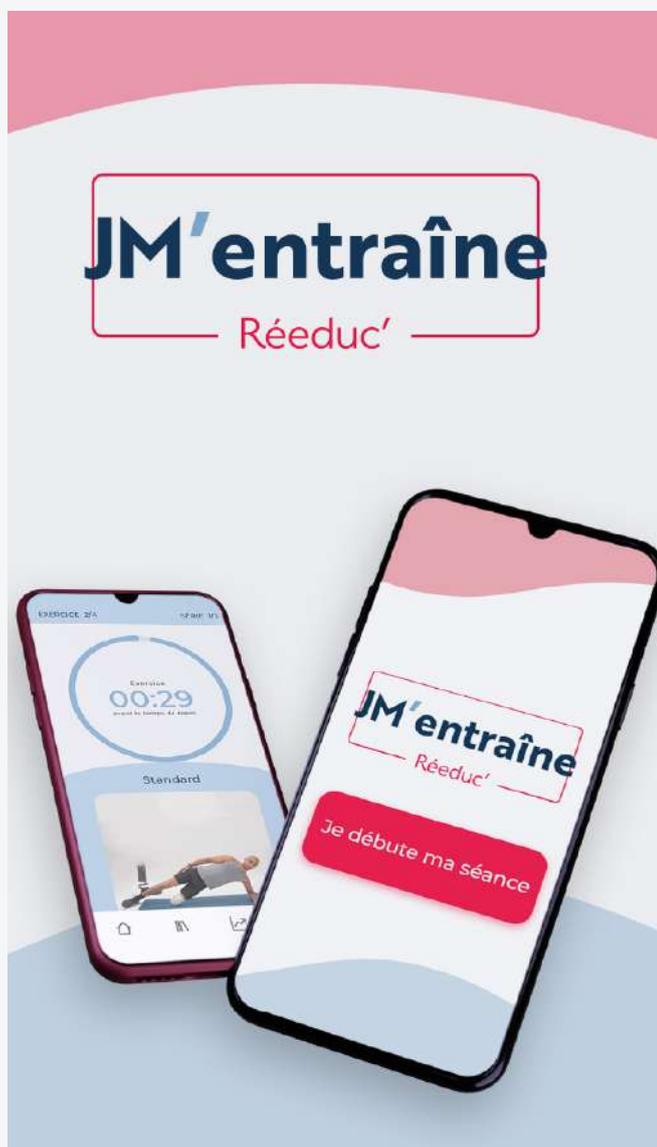
L'équipe s'est par ailleurs renforcée du recrutement d'un infirmier programmeur, d'une secrétaire médicale, une assistante sociale à temps partagé, d'un EAPA supplémentaire et de trois internes par semestre. A noter le passage avec succès du concours de Praticien Hospitalier du Docteur Constance Amelon-Petit qui depuis la fin de l'année 2023 est désormais rémunérée à 80% par l'AP-HP, le solde continuant à être assuré par l'ISPC.

L'instauration des soirées du parasport qui visent à créer auprès d'équipes pluridisciplinaires nationales un lien de pédagogie et d'échanges a rencontré son public auprès d'une dizaine de centres et services de MPR qui se connectent à chaque fois. Echange également avec les patients en accompagnant des patients à des compétitions sportives à Roland Garros pour découvrir et s'initier au tennis fauteuil ainsi qu'au pôle Poney Club de Brimborion pour une rencontre parents-enfants sur une journée. Sans oublier l'organisation sur l'ensemble de l'hôpital d'une journée de sensibilisation au parasport intitulée Cap Parasport durant laquelle nous avons notamment développé avec nos partenaire une présentation d'exergaming et de e-sport.



Le service s'est également structuré autour de la production de son projet médical 2023/2026 qui agrège l'ensemble des productions initiées depuis le début de l'année (Etude épidémiologique, PGFP, parcours patients...). Il continue avec la HAS l'écriture du guide de prescription d'activité physique avec notamment un travail sur la pédiatrie et les personnes en situation de handicap ainsi que d'assurer des cours de la spécialité (Participation aux cours donnés au master handicap neuro et aux cours donnés au DES de MPR). Dans le cadre d'une thèse de médecine, nous avons également assuré l'analyse métrologique de 35 personnes pour une thèse de médecine sur la classification en para golf.

Focus sur une coopération efficace et prometteuse avec le Rwanda



La convention de partenariat signée au mois de mai 2023 entre l'ISPC et l'association Stroke Action Rwanda pour valoriser l'usage de l'application d'auto-entraînement « Jm'entraîne » destinée aux personnes handicapées, a porté ses fruits.

Un groupe de trente volontaires ainsi qu'un kinésithérapeute qui travaille à la commission nationale de démobilisation des militaires amputés, tous sélectionnés et coordonnés sur le terrain rwandais par le Docteur Joseph Ruke-libuga, ont accompagné chacun un minimum de dix usagers par mois. Trois semaines après la visioconférence inaugurale, quinze accompagnants sur les trente-deux présélectionnés ont manifesté l'enthousiasme et l'intérêt d'accompagner un minimum de dix usagers par mois. Trois groupes de dialogue WhatsApp avec messageries ont été créés avec des réunions bilantielles tous les vendredis, plusieurs visites de terrain organisées dont une réunion avec six accompagnants du groupe du Comité National Paralympique, une visite à la clinique Orckide, deux visites à l'hôpital de Masaka, une visite au centre hospitalo-universitaire de Kigali, une visite à l'hôpital psychiatrique de Ndera, trois visites à la Clinique Beri.

Ont par ailleurs été mobilisés pour l'implémentation de l'application le Comité National Paralympique, plusieurs cliniques de kinésithérapie, Stroke Action Rwanda, l'Association générale des handicapés du Rwanda, la Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées, le Conseil national des personnes handicapées et la Commission nationale des militaires démobilisés. Ce sont 450 usagers qui ont été mobilisés avec l'ouverture de cinquante comptes consultés à fréquences régulières. Le triplement, voir le quadruplement des connections est attendu pour 2024. On notera sans surprise une grande activité au sein des cliniques de kinésithérapie et plus surprenant par l'équipe nationale féminine de volley-assis. Sa dynamique capitaine de 34 ans, Liliane Mukobwankawe, témoigne que son équipe utilise l'application trois fois par semaine en complément de l'entraînement traditionnel et qu'elle a contribué à leur passage du 8eme rang au 6eme rang mondial. Première équipe d'Afrique, la capitaine fonde de grands espoirs sur l'échéance de Paris 2024. Nous les suivrons avec un intérêt redoublé !

- **Une formation au parasport-santé qui s'installe**

Ce pilier clé de notre modèle hospitalo-universitaire a été intégré au modèle organisationnel de l'ISPC dès ses débuts. Le travail pédagogique et académique du Professeur Francois Genêt, en particulier auprès du COFEMER, a porté ses fruits en 2023 avec la mise en œuvre du premier module de formation nationale au parasport-santé destiné à l'ensemble des internes en médecine de MPR. Par ailleurs, pour les stages pratiques de 6 mois dans le pôle pour les internes en MPR, le calendrier est d'ores et déjà rempli pour les deux années à venir pour les internes venant de province (INTER CHU) et il nous garantit un continuum minimum de deux internes dans le service.

Cette présence induit l'encadrement des mémoires. Le docteur Vincent Carpentier a par ailleurs intégré le groupe de relecture pour la HAS sur la « Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs ». L'ensemble des collaborateurs alternent dispensation de cours et suivi de formations continues. C'est ainsi qu'à la fin 2023 notre ergothérapeute s'est inscrit dans une formation au DU de fabrication 3D.

Enfin, le DIU inter-universitaire d'entraîneur en parasport de haut niveau dispensé à l'université de Toulon a débuté en 2023. Toute l'expertise santé - 20% du total de la formation - est quant à elle dispensée par les collaborateurs de l'ISPC.



Focus sur « Sport et handicap » au rendez-vous du congrès 2023 de la SOFMER

C'est dans la ville du Havre, en bordure d'un bassin du port, sur le site du Carré des Docks, que s'est tenue la 38ème édition du congrès de la SOFMER les 12, 13 et 14 octobre.

C'est à cette occasion que le Professeur François Genêt a été élu à l'unanimité Président Elect de la SOFMER, lui assurant le poste de président plénier dans 2 ans, fin 2025, mandat pendant lequel l'IPS devrait voir le jour. La première session dédiée au « Sport et Handicap » a donné l'occasion à notre collaborateur le Docteur Vincent Carpentier, coordinateur du pôle recherche de l'ISPC, de présenter une communication intitulée : « problématique des médicaments liés au handicap chez les athlètes Paralympiques de la délégation française de Tokyo 2020 : interfaces entre performance sportive, bénéfice et risque ». Un champ d'analyse vaste et jusqu'à présent très peu investigué alors que majeur pour une population massivement assujettie à un suivi médicamenteux régulier en rapport avec une ou plusieurs pathologies invalidantes.

Lors de la conférence plénière d'ouverture qui a suivi, la place stratégique du médecin de MPR au cœur du projet de vie du patient fut notamment signalée par le président de la conférence des doyens, le Professeur Benoît Véber ainsi que par le Professeur Pierre Michel, président de CME du CHU de Rouen. Ce fut également pour le Professeur François Genêt le moment de rappeler la place historique et fondamentale de la médecine physique et de réadaptation dans l'histoire mondiale et française du Paralympisme mais également que le parasport santé est bien une approche de stratégie médicale initiée par la discipline. L'occasion également de rappeler cinq mesures phares qu'il a initiées et coordonnées sous ses casquettes à la fois de président de l'ISPC, de chef de service à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches et Professeur de médecine à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

La promotion du zéro reste à charge des dispositifs d'aide à la pratique d'une activité physique ; le référencement des structures de MPR susceptibles de suivre des athlètes de haut niveau ; la formation des internes de MPR aux problématiques du parasport-santé ; la création d'une structure dédiée, l'ISPC, initiée et pilotée selon la culture de la médecine de MPR (pluridisciplinarité, projet de vie du patient...) ; et enfin la prochaine transformation de l'ISPC en Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), la Fondation Institut Parasport & Santé.



En fin d'après-midi, Léo Barassin, Educateur en Activités Physiques Adaptées (EAPA) à l'ISPC, a présenté sous le thème : « Pôle parasport-santé – ISPC Synergies : retirer les freins à la pratique d'activité physique et sportive » les neuf typologies de consultations conçues pour accompagner les personnes en situation de handicap en fonction notamment de leur niveau de maturité d'approche de l'activité physique. Présentation suivie par celle du : « réseau national de médecine physique et de réadaptation pour le suivi des para-athlètes de haut niveau ». Une enquête réalisée à la demande de l'Agence Nationale du Sport et validée puis administrée auprès des membres de la SOFMER.

Le lendemain midi, dans le cadre du symposium des laboratoires MERZ intitulé : « Handicap & activité sportive : du quotidien... à la performance » le Professeur François Genêt et le Docteur Guillaume Paris, modérateurs des échanges, ont eu le plaisir de donner la parole à madame la ministre Roselyne Bachelot-Narquin, à Jean Minier, directeur sportif du Comité Paralympique et Sportif Français, à Céline Gerny, cavalière membre de l'équipe de France paralympique d'équitation et Rachid Kaïssa, entraîneur de para-basket, ces derniers proposés comme témoins par l'ISPC. Témoignages sensibles et experts où l'esprit s'était également invité au débat.

Le prochain congrès se tiendra les 2, 3 et 4 octobre à Toulouse, un mois à peine après la fin des Jeux Paralympiques de Paris. Un retour d'expérience y sera certainement attendu. Le Professeur François Genêt, a été désigné afin de faire partie du groupe de travail qui organisera la soirée grand public sur le « retour des Jeux paralympiques ».



- **Un pôle recherche programmé**



C'est sans doute ce pilier de l'ISPC – après celui de la santé et de la formation – qui, en proportion, est amené à se développer le plus. Rappelons que des activités de recherche ont déjà été initiées telle que l'implication dans le projet national collaboratif PARAPERF financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et dont le Professeur François Genêt est l'investigateur principal.

Rappelons également l'étude de l'exosquelette segmentaire du membre inférieur réalisé par Otto Bock et dont le Professeur François Genêt est le responsable scientifique. A la fin de l'année 2023 nous avons recruté une stagiaire qui prépare le DU de Recherche clinique afin d'épauler l'équipe de recherche en cours d'étoffement.

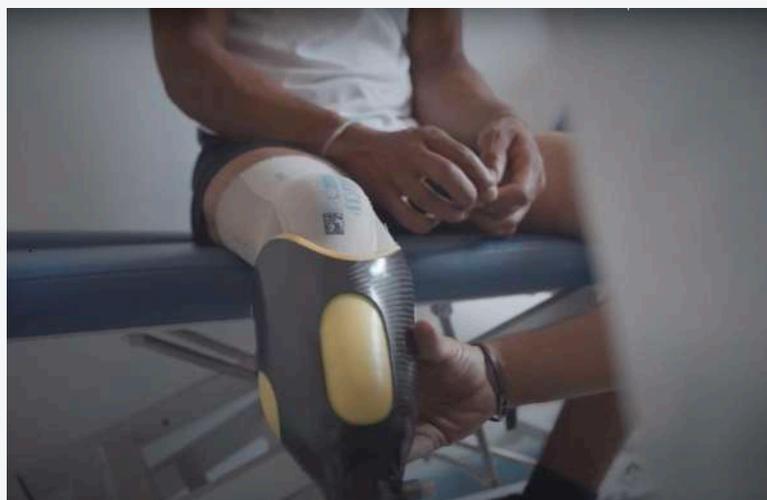
En 2023 une vaste étude observationnelle – la première du genre – a été menée conjointement avec APF France handicap afin de mieux comprendre les réticences à la pratique d'une activité physique des personnes en situation de handicap pour les identifier et donc les éviter et identifier également divers éléments socio politiques (appareillage, financement, licencié d'une fédération...).

Adressé essentiellement par mail mais également par support papier et faisant l'objet d'une information au sein du magazine « Faire Face » édité à 100 000 exemplaires, il a bénéficié d'un retour exceptionnel de près de 800 répondants (50% par eux-mêmes, 25% par un aidant, 25% par un professionnel encadrant). Les premiers résultats ont été communiqués lors de notre colloque organisé au CESE sur le thème principal du zéro reste à charge des dispositifs médicaux d'aide à la pratique d'une activité physique. Son exploitation va s'échelonner sur les prochaines années.





Par ailleurs un protocole permettant de démontrer l'hypothèse qu'un appareillage suropédieux à effet-sol permettant d'augmenter la capacité du verrouillage du genou en charge de 20% chez les patients handicapés moteur a été mis en place. Le critère principal de jugement est le pourcentage d'allègement du poids corporel en appui unipodal à 20° de flexion de genou en charge. L'effet sol est utilisé depuis plusieurs années déjà dans l'appareillage des patients atteints



de déficit neuro-orthopédique et notamment les patients porteurs de séquelles de polio, présentant un déficit incomplet de commande motrice des extenseurs de genou en chaîne fermée, sans spasticité gênante et suivis au Centre Hospitalier Raymond Poincaré de Garches. Les patients ainsi appareillés semblent satisfaits et augmentent leurs déplacements et activité physique quand on les interroge. Mais la place et l'indication précise de ces orthèses dans l'arsenal thérapeutique d'appareillage restent encore floues.

A notre connaissance, aucune étude n'a mesuré l'effet apporté par cette orthèse suro-pédieuse pour ces pathologies et notamment sur l'apport de force pour le contrôle du genou du côté atteint. Cette étude pilote a été réalisée en 2023 et est le sujet de thèse de Médecine de Monsieur Jean-Baptiste Doublet qui la soutiendra en mai 2024. Les résultats positifs de cette étude pilote nous incitent à poursuivre ces recherches en augmentant notre nombre de sujets en 2024.

La projection des futures activités de recherche de l'ISPC se fonde donc sur cet existant ainsi que celui des activités historiques de recherche clinique en neuro-orthopédie et en appareillage de l'hôpital Raymond Poincaré (APHP) et des activités de recherche fondamentale de l'université UVSQ – Paris Saclay en partenariat avec l'INSERM (UMR 1179 Endicap). La raison d'être des activités de recherche du futur institut est d'ores et déjà de contribuer à la vie en bonne santé et au bien vieillir des personnes en situation de handicap par l'activité physique et l'accompagnement nutritionnel tout au long de la vie.



Les thématiques sont regroupées au sein de deux axes :

- L'un concernant la physiologie, la psychologie et la pathologie de la personne en situation de handicap dans un contexte d'activité physique, incluant la compréhension des bienfaits physiologiques et psychologiques de l'activité physique, ainsi que les conséquences des sur-sollicitations sur le risque de blessures ;

- L'autre concernant le développement et l'évaluation de technologies, dispositifs médicaux et sportifs, dont l'objectif est d'améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap, la mise en capacité de la pratique d'activité physique, de sport santé, de loisir et de compétition. Ce programme faisant appel à des compétences d'ingénierie, regroupe notamment toutes les équipes travaillant sur les nouveaux modèles d'exosquelette segmentaire, les prothèses et orthèses de demain dans un esprit de performance, de sécurité et développement durable.

L'ensemble de ces activités de recherche se retrouve à la croisée des chemins des missions sociétales, technologiques et de santé que l'institut et la future FRUP sont à même de porter avec une ambition internationale. Dans le cadre de la restructuration en cours de l'UMR End : Icap 1179, le Professeur François Genêt va diriger une équipe de recherche universitaire indépendante (équipe d'accueil) recomposée autour de chirurgiens, médecins de MPR et de rééducateurs qui intégrera entre autres l'ISPC Synergies, l'UFR Simone Veil Santé de l'UVSQ et l'AP-HP.



Intitulé « HandiStart », ce prochain laboratoire orientera ses recherches sur la thématique « handicap, physiologie, évaluation, clinique ». En pratique, l'idée à terme est de proposer des solutions thérapeutiques, à court, moyen et long terme, à des populations de patients souffrant de dysfonctionnements de l'appareil locomoteur liés au handicap neuromoteur et orthopédique.

Sinon l'ISPC a répondu à deux appels à projets : le premier, « HandiThink» (PPR Autonomie) qui a pour objectif la mise en place et l'évaluation sociologique d'une consultation éthique qui vise à structurer la cohérence du projet santé à partir de l'adéquation du projet de vie du patient avec le projet de soin proposé par l'équipe médicale ; le second proposé par la FIRAH et qui a pour objet la création d'un guide numérique inclusif et adapté à destination des éducateurs sportifs souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap pour la pratique du parakaraté.

Enfin citons quelques communications au sein de congrès et colloques par les différents membres de l'équipe :

- JEFAPA (30 mars) : Congrès de la communauté des APAs. Présentation et co-présentation de 4 études et modérateurs d'une session.
- ECSS 2023 (4-7 juillet) : Congrès annuel de la société européenne de science du sport. Présentation du développement de la force de traction chez les para-rameurs.
- ACAPS 2023 (2 novembre) : Organisation d'un symposium portant sur l'accompagnement des staffs techniques pour l'optimisation de la performance des para-athlètes à fort potentiel de médaillabilité pour les Jeux Paralympiques de Paris
- EMPR 2023 (22 mars) : Congrès de la communauté MPR. Présentation portant les Nouveautés techniques en capture du mouvement : pour une nouvelle analyse de la marche de l'amputé.
- Journée technique Sports de Nature et Handicap (30-31 mars) sur : quantification de l'engagement physique et perçu lors de la pratique du fauteuil tout terrain durant une étape de l'EDF ADN tour. Animation d'ateliers sur l'ensemble de la seconde journée.
- Journée technique du réseau national sports de nature et handicap (30 mars) : Présentation : Favoriser l'engagement occupationnel dans une activité physique et/ou sportive
- Forum du Val (22 mai) : Journée du réseau de cliniciens spécialisés dans l'appareillage. Présentation : Instrumentation de la Marche.

- JETSAN 2023 (1-2 juin) : Colloque en télésanté et dispositifs médicaux. Présentation portant sur les outils innovants dédiés à la pratique du sport en fauteuil roulant.
- GDR Sport Santé (13 juin) : Journée organisée par le CNRS sur la thématique du Handicap. Présentation : Risque de contre-performance chez les athlètes paralympiques.
- Rencontre européenne (Rotterdam 16 août) : Journée d'échange sur l'accompagnement à la haute performance du para-athlètes lors des championnats d'Europe parasport.
- Réseau Grand INSEP (17 novembre) : Séminaire stratégique sur l'accompagnement des para-athlètes. Présentation de la prophylaxie de la contre-performance la singularité du para-athlète.

Focus sur l'ISPC présent au séminaire « L'accompagnement quotidien des parasportifs » au CREPS de Vichy

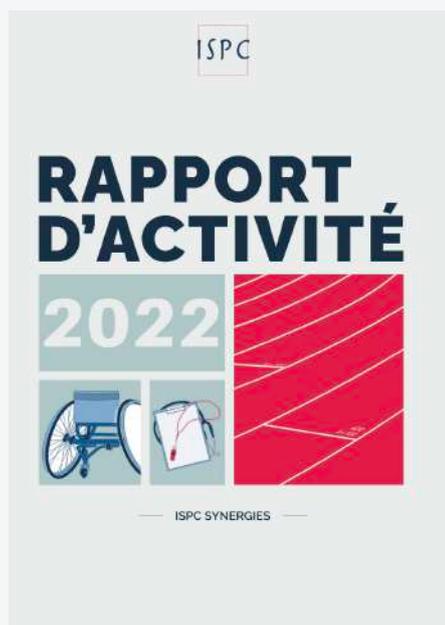
Lors du premier séminaire thématique sur le paralympisme organisé par le réseau grand INSEP les 14 et 15 novembre, Didier Pradon, PhD HDR en Biomécanique, a présenté, au nom de l'ISPC et de l'AP-HP, une communication sur le concept de la prophylaxie de la contre-performance. L'objectif de ces deux journées, qui regroupaient notamment des préparateurs physiques, chercheurs, entraîneurs et conseillers haut niveau / haute performance, était de pouvoir aborder différentes problématiques sur l'accompagnement spécifique des athlètes paralympiques à travers des axes de recherche, sociaux et de prises en charge. Didier Pradon a pu particulièrement évoquer, lors de sa présentation, la prophylaxie de la contre-performance, terme qu'il a formalisé au sein de l'ISPC, abordant les singularités des para-athlètes et les profilages spécifiques afin d'identifier les risques de contre-performance et d'y apporter des solutions. L'ISPC a prouvé ici une nouvelle fois son engagement dans une réflexion sur tous les domaines du parasport.

• Une structuration institutionnelle documentée

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration de « documents de doctrine » en rapport étroit avec les enjeux institutionnels stratégiques de l'ISPC dans le déroulé actuel de ses activités comme dans sa projection dans le long terme. Ils s'inscrivent dans le prolongement choisi dès le début de l'ISPC : celui de systématiser la transparence et de privilégier l'écrit :

- Sur le plan de la stratégie globale de l'Institut, le mois de novembre 2023 a vu la publication du « Projet Parasport Santé – 2024/2029 », projet médical et de prise en charge des personnes en situation de handicap, diffusé à l'ARSIF, à l'AP-HP ainsi qu'aux partenaires de l'Institut. A noter que l'élaboration du Projet a associé de très nombreux professionnels qui se sont impliqués avec ardeur et intelligence en prenant chacun une part active, ce dont il convient de les remercier chaleureusement.

- Sur le plan de la stratégie financière, a été élaboré au mois de mars le plan global financier pluriannuel (PGFP) permettant de mesurer la soutenabilité des activités du futur Groupement de Coopération Sanitaire, en regard de l'évolution de ses charges.
- Sur le plan de la transparence financière, la publication du Rapport d'Activité 2022 qui a été adressé, en plus de nos partenaires, aux cabinets ministériels, parlementaires et membre du CESE en rapport avec la santé, le sport et le handicap.
- Sur le plan de la structuration juridique et partenariale de l'activité parasport-santé, l'élaboration avec l'AP-HP de la convention constitutive du futur Groupement de Coopération Sanitaire s'est poursuivie pour atteindre en fin d'année un niveau de quasi-finalisation.
- Sur le plan de la structuration des fonctions d'enseignement et de recherche, un document de base a été élaboré au mois de juillet en lien avec l'AP-HP et l'Université de Versailles - Saint - Quentin-en - Yvelines Paris-Saclay. Cela permet à l'ISPC de se positionner clairement sur ces missions en définissant ses fonctions propres et ses collaborations.
- Dans l'objectif de mieux connaître la population des personnes en situation de handicap, la réalisation d'une étude populationnelle portant notamment sur l'Île de France terminée en mai et adressée à l'ARS d'Île-de-France.
- Pour une meilleure lisibilité, le regroupement des documents portant sur l'analyse des besoins de la population concernée ainsi que sur les trajectoires financières a été opéré dans un document unique publié en octobre 2023 et intitulé « Plan global financier Pluriannuel - Cadre et perspectives »
- La mise en œuvre des premières actions de communication à l'attention des médecins généralistes a été initialisée en septembre, première étape d'une politique d'ampleur, élaborée en commun avec l'AP-HP, pour mieux faire connaître le parasport -santé non seulement auprès des professionnels de santé mais également auprès des personnes en situation de handicap.



III - Une structuration de la communication qui se diversifie

- **Une communication scientifique qui monte en puissance**

Résolument inscrit dans une logique et une dynamique hospitalo-universitaire, l'ISPC continue de progresser dans ses publications scientifiques internationales dans des revues à comité de lecture. Elles ont été de de treize en 2023 :

Bacterial Lipopolysaccharides Exacerbate Neurogenic Heterotopic Ossification Development. Salga M, Samuel SG, Tseng HW, Gatin L, Girard D, Rival B, Barbier V, Bisht K, Shatunova S, Debaud C, Winkler IG, Paquereau J, Dinh A, Genêt G, Kerever S, Abback PS, Banzet S, Genêt F, Lévesque JP, Alexander KA. *J Bone Miner Res.* 2023 Nov;38(11):1700-1717. doi: 10.1002/jbmr.4905.

Quantification of the Risk of Musculoskeletal Disorders of the Upper Limb Using Fuzzy Logic: A Study of Manual Wheelchair Propulsion. Marchiori C, Gagnon DH, Pradon D. *Sensors (Basel).* 2023 Oct 24;23(21):8659. doi: 10.3390/s23218659.

Effect of repeated, on-field sprints on kinematic variables in wheelchair rugby players. Bakatchina S, Brassart F, Dosseh K, Weissland T, Pradon D, Faupin A. *Am J Phys Med Rehabil.* 2023 Sep 25. doi: 10.1097/PHM.0000000000002337.

Disability-related medication profiles of Paralympic athletes in the Tokyo 2020 French delegation. Carpentier VT, Facione J, Detaille V, Rusakiewicz F, Lopez O, Genêt F. *Ann Phys Rehabil Med.* 2023 Apr 6;66(6):101736. doi: 10.1016/j.rehab.2023.101736.

Does Accelerometry at the Centre of Mass Accurately Predict the Gait Energy Expenditure in Patients with Hemiparesis? Barassin L, Pradon D, Roche N, Slawinski J. *Sensors (Basel).* 2023 Aug 15;23(16):7177. doi: 10.3390/s23167177.

Cross-cultural adaptation and reliability of the Foot Posture Index (FPI-6) - French version. Blouin C, Genet F, Graff W, Bonnyaud C, Perrier A. *Disabil Rehabil.* 2023 May 19:1-9. doi:10.1080/09638288.2023.2203524.

Effects of compression garments on balance in hypermobile Ehlers-Danlos syndrome: a randomized controlled trial. Benistan K, Foy M, Gillas F, Genet F, Kane M, Barbot F, Vaugier I, Bonnyaud C, Gader N. *Disabil Rehabil.* 2023 May 17:1-10. doi: 10.1080/09638288.2023.2209742.



Relationship between care pathway features and use or non-use of orthotic devices by individuals with Charcot-Marie-Tooth disease: a cross-sectional, exploratory study. Blouin C, Perrier A, Denormandie P, Genêt F. *Disabil Rehabil.* 2023 May 6;1-11. doi: 10.1080/09638288.2023.2208883.

Short Antibiotic Treatment Duration for Osteomyelitis Complicating Pressure Ulcers: A Quasi-experimental Study. Dinh A, D'anglejan E, Lelievre H, Bouchand F, Marmouset D, Dournon N, Mascitti H, Genet F, Herrmann JL, Chaussard H, Duran C, Noussair L. *Open Forum Infect Dis.* 2023 Feb 16;10(3):ofad088. doi: 10.1093/ofid/ofad088.

Accuracy of Resting Energy Expenditure Estimation Equations in Polio Survivors. Genêt F, Salga M, De Brier G, Jouvion AX, Genêt G, Lofaso F, Prigent H, Obrecht M, Dziri S, Théfenne L. *Arch Phys Med Rehabil.* 2023 Mar;104(3):418-424. doi: 10.1016/j.apmr.2022.09.019.

International recommendations to manage post-stroke Equinovarus Foot deformity validated by a panel of experts using DELPHI. Salga M, Gatin L, Deltombe T, Gustin T, Carda S, Marque P, Winston P, Reebye R, Wein T, Esquenazi A, Keenan MA, Molteni F, Zerbinati P, Picelli A, Coroian F, Coulet B, Sturbois-Nachef N, Fontaine C, Yelnik A, Parratte B, Henry P, Venkatakri-shnan S, Rigoard P, David R, Denormandie P, Schnitzler A, Allart E, Genet F. *Arch Phys Med Rehabil.* 2023 Mar;104(3):372-379. doi: 10.1016/j.apmr.2022.07.020.

Microinvasive percutaneous needle tenotomy, an alternative to open surgery to treat neurological foot deformities. Angioni F, Salga M, Denormandie P, Genet F, Haigh O, David R, Gatin L, Schnitzler A. *Ann Phys Rehabil Med.* 2023 Mar;66(2):101690. doi: 10.1016/j.rehab.2022.101690

<https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fwww.elsevier.com%2Ffr-fr%2Fproducts%2Fsciencedirect&psig=AOvVaw2OwTU98CtHg-6ScfRpO-bOA&ust=1712826012578000&source=images&cd=vfe&opi=89978449&ved=0CBIQjRxqFwoT-CIC-4qOkt4UDFQAAAAAdAAAAABAE>. Cale F, Genet F, Rougereau G. *J Clin Orthop Trauma.* 2023 May 12;40:102167. doi: 10.1016/j.jcot.2023.102167.

Focus sur deux publications internationales pour le premier boursier de l'ISPC

Dans le cadre de sa dernière année de thèse, Cédric Blouin, podologue, a bénéficié l'année dernière de la première bourse de l'ISPC. Une première publication scientifique dans une revue internationale vient souligner la pertinence de ce soutien et la qualité du candidat.

La revue *Disability and Rehabilitation* vise à encourager une meilleure compréhension du handicap et à promouvoir la science de la réadaptation, la pratique et les aspects politiques du processus de réadaptation. Elle constitue un forum important pour la diffusion et l'échange d'idées entre les praticiens et les chercheurs en santé mondiale.

L'article vise à démontrer que des appareillages peuvent être prescrits pour traiter les déformations du pied et de la cheville causées par la maladie de Charcot-Marie-Tooth (CMT). Cependant, l'utilisation réelle est variable. Aucune étude n'a évalué l'impact de la prescription, de la remise et du suivi des appareillages sur leur utilisation.

Cédric Blouin a cherché à décrire la relation entre les parcours des personnes atteintes de CMT et l'utilisation des appareillages.

Pour cela il a conçu une enquête exploratoire transversale en 35 items, sur la gestion des appareillages. Les personnes atteintes de CMT ont été recrutées par l'association CMT-France. Sur les 940 personnes interrogées, 795 ont été incluses, avec un âge moyen de 52,9 ans (ET 16,9). Le taux d'utilisation des appareillages était de 49,2% (391/795). La raison la plus fréquente de la non-utilisation était un mauvais ajustement. La non-utilisation était liée au type d'appareillage, aux professionnels de santé consultés et à la gravité des déficiences liées à la maladie CMT. Les visites de suivi (38,7 %), la réévaluation des appareillages (25,3 %) et les consultations avec le médecin de médecine physique et de réadaptation étaient peu fréquentes (28,3 %). Au regard de cette étude il apparaît que les appareillages sont largement sous-utilisés. Le suivi et la réévaluation sont rares. Les parcours de soins, la prescription et la remise des appareillages doivent être optimisés pour répondre aux attentes des personnes atteintes de CMT. L'adaptation orthétique, les besoins individuels et l'évolution de l'état clinique doivent être réévalués régulièrement par les spécialistes afin d'améliorer l'utilisation des appareillages.

Un constat qui renforce l'ISPC dans la mise en œuvre de ses consultations capacitaires qui intègre systématiquement, à la fois une équipe pluridisciplinaire et un taux de « revoyure » de ses usagers de plus de deux fois par an.

Sa seconde publication, publiée dans la même revue, vise à traduire et à réaliser une adaptation transculturelle du FPI-6 pour les pays francophones et à déterminer la fiabilité intra-évaluateur et inter-évaluateur de la version française. Le Foot Posture Index en 6 items (FPI-6) est un outil fiable pour l'évaluation des déformations du pied.

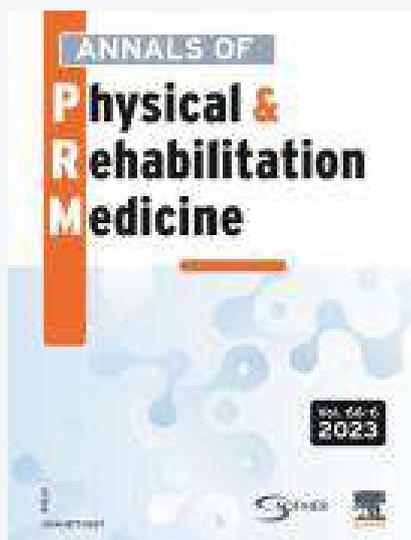


Focus sur une publication qui étudie l'usage des médicaments chez les athlètes de haut niveau paralympiques et les interfaces qu'il induit entre performance sportive, bénéfice et risque

Le Docteur Vincent Carpentier, premier auteur, doctorant à l'Université Paris Saclay et collaborateur de l'ISPC, et le Professeur François Genêt publient en collaboration avec ISPC Synergies et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) dans *Annals of Physical and Rehabilitation Medicine*, un journal scientifique reconnu de médecine physique et de réadaptation (MPR).

Cet article décrit l'usage des médicaments pris régulièrement par les athlètes français lors des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et apporte un éclairage nouveau entre les médicaments pris spécifiquement pour leur handicap, les exigences de performance et leur sécurité.

Cette publication renforce la connaissance des professionnels de la santé et du sport sur la variété des problèmes médicaux liés au handicap et les équilibres bénéfice-risque uniques qu'ils peuvent créer chez les athlètes de hauts niveaux.



Référence de l'article: *Disability-related medication profiles of Paralympic athletes in the Tokyo 2020 French delegation. Carpentier VT, Facione J, Detaille V, Rusakiewicz F, Lopez O, Genêt F. Ann Phys Rehabil Med. 2023 Apr 6;66(6):101736. doi: 10.1016/j.rehab.2023.101736.*

- **Une communication événementielle qui se diversifie**

Donner à voir et à partager autour des valeurs du parasport-santé, a également guidé la politique d'information et de communication de l'ISPC en 2023 en combinant une alternance de cibles professionnelles et, pour la première fois, du grand public.

Ce fut le cas de la première édition de la journée scolaire Parascolympique de sensibilisation au handicap via le Parasport qui se déroula le 21 avril au collège Maryse Bastié de Vélizy-Villacoublay. Imaginé par Laurent Fresnel, enseignant en EPS, et le Professeur François Genêt, président de l'ISPC, cet événement n'aurait pu se tenir sans le soutien actif du Collège Maryse Bastié et de sa Principale Isabelle Gérard, du Département des Yvelines et de Pass + Hauts-de-Seine-Yvelines.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées mais également d'un très grand nombre de décideurs politiques, sportifs et économiques. Un remerciement particulier pour le para-athlète Théo Curin qui s'est prêté avec beaucoup de complaisance aux inévitables séances de dédicaces ainsi qu'à Thierry Rey venu pour l'occasion, au nom du CIO, présenter l'institution, accorder des interviews et présider une cérémonie de présentation du drapeau du CIO.

Les activités partagées en valides et personnes en situation de handicap telles que le basket fauteuil ont rencontré un très grand succès auprès de collégiens plein d'enthousiasme et d'énergie. Une seconde édition s'est déroulée avec un succès renouvelé au mois de décembre au collège Lamartine de Houilles. Cette formule sera reconduite en 2024 de concert avec le Conseil départemental des Yvelines.



Toujours dans cette volonté d'associer la jeunesse aux ambitions de l'ISPC, nous avons participé à la fin de l'année à la fête de la science 2023 auprès de 700 collégiens lycéens de l'académie de Créteil ainsi qu'à la Color Run organisée à Stain qui rassemblait enfants et adultes présentant des handicaps et des niveaux d'activités physiques variés. Aspergés à leur passage par des sachets de poudre colorante, les participants étaient unis dans cette course-kermesse qui ne cherchait pas la performance mais le partage d'activités.

A l'initiative de Massmoudi Benkrouidem, cadre de santé au sein du service du Professeur François Genêt, l'hôpital Raymond Poincaré de Garches a été transformé le temps d'une journée en espace ludique de découverte de différentes disciplines parasportives.

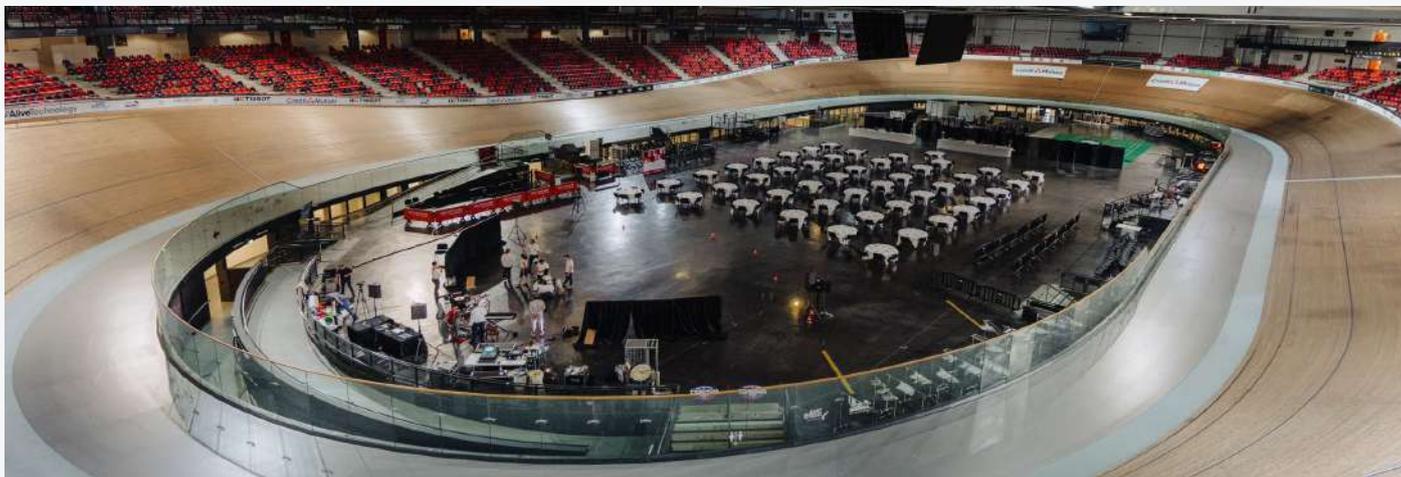


Intitulée Cap Parasport, cette journée ensoleillée du 28 septembre a été l'occasion pour plus d'une centaine de personnes en situation de handicap de découvrir neuf disciplines parasportives proposées aux quatre coins de l'hôpital. Grâce à la mobilisation des équipes de l'AP-HP et de l'ISPC, les novices ont pu bénéficier de tout l'équipement nécessaire, des mini poneys, à l'escrime, en passant par le badminton, le basket fauteuil et le eSport. Cette dernière discipline présentée au sein des locaux de l'ISPC était même assortie pour le vainqueur du concours à une invitation au Paris Game Week avec nuit d'hôtel et transport compris.



Une expérience évidemment renouvelée l'année prochaine qui, à l'instar des « Parascolympiques », promeut par l'exemple et la pratique notre combat du parasport-santé.

Au niveau évènementiel professionnel, le Symposium International de Neuro Orthopédie de Versailles SNOV), présidé par le Professeur François Genêt et organisé par Cytisco les 07 et 08 juillet 2023, a encore fait le plein et la variété des sujets abordés par des équipes venues du monde entier a confirmé que ce symposium devenait un rendez-vous incontournable dans le paysage international des spécialités concernées.



Ils étaient une petite centaine venus d'une douzaine de pays différents à échanger dans le Novotel du Golf International de Saint-Quentin-en-Yvelines, site Olympique et Paralympique des jeux de Paris. Échanges de bonnes pratiques, point sur l'état de l'art, discussions entre équipes ont jalonné ces deux journées. Le Professeur Alberto Esquenazi, nous faisant une nouvelle fois l'honneur de sa présence, a insisté lors de son discours d'introduction, sur l'importance de ce symposium et notamment sur l'excellence de la neuro orthopédie française, en s'appuyant sur la littérature scientifique.

Le parasport-santé et l'ISPC étaient bien entendu bien représentés avec la communication du Professeur François Genêt sur le lien que l'on peut établir entre la neuro-orthopédie et le parasport et l'exposé du Docteur Vincent Carpentier sur le rôle de la toxine botulique sur l'équité en parasport. Par ailleurs, le Professeur François Genêt et le Docteur Marjorie Salga, responsable de l'Unité Péri Opératoire du Handicap



(UPOH) « Neuro Orthopédie » de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, se sont vu remettre le prix 2023 PHILIPPE DENORMANDIE NEUROSURGICAL PRIZE et le Docteur Stefania Spina et le Docteur Andrea Santamato le prix 2023 PROFESSOR MARY ANN KEENAN COLLABORATIVE CARE PRIZE délivrés par le Canadian Advances in Neuro-Orthopedics for Spasticity Consortium (CANOSC).

Une soirée de gala au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines, autre site Olympique et Paralympique, organisée le vendredi soir par l'ISPC et Cytisco, a permis de compléter cette réunion en continuant de faire de cet évènement professionnel un rendez-vous convivial facilitant les échanges enrichissants entre les experts. Plus de cent cinquante invités supplémentaires - partenaires de l'ISPC, membres de l'Unité UPOH du Professeur François Genêt à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches - ont pu rejoindre cette soirée pour y dîner mais également assister à une démonstration de membres de l'équipe de France de cyclisme sur piste et à un spectacle de danse sur fauteuil roulant innovant, porté par le Professeur Éric Monacelli du CEREM, UVSQ, au cours duquel l'assistance a pu rejoindre les artistes pour danser également. Treize invités du symposium, tous candidats, ont pu participer en début de soirée à un baptême de cyclisme sur piste.

Focus sur l'ISPC, vainqueur de la 8 -ème édition de « La Garchoise »

C'est dans une véritable ambiance de kermesse que s'est déroulé samedi 17 juin cette course par équipe - inaugurée par madame Jeanne Becart, maire de Garches - qui associe personnes en situation de handicap et valides avec pour objectif d'effectuer un circuit relais au sein de l'hôpital Raymond Poincaré en deux heures. L'équipe vainqueur est celle qui effectue le plus de tours. Avec trente tours, c'est donc l'équipe de l'ISPC qui a remporté cette coupe remise par monsieur Pierre Cazeneuve, député de la 7eme circonscription des Hauts-de-Seine. Le très haut niveau, en la personne de Jean-Marc Mormeck - qui a remporté six titres de champion du monde de boxe - était également invité au titre de parrain de la manifestation sponsorisée entre autres, bien évidemment, par l'ISPC et également par nos amis de l'Association Point Carré Handicap.



Mais plus que l'esprit de compétition, c'était ici l'esprit d'équipe solidaire et de dépassement de soi qui était invité par cette belle journée ensoleillée. Rires, sourires, musique rythmée, applaudissement, crêpes, glaces ont jalonné durant trois heures un cirque formidable où amputés, tétraplégiques complets, paraplégiques, victimes d'AVC etc. ont communiés sans complexe avec des spectateurs et animateurs enthousiastes et bienveillants. Saluons ici l'animateur hors pair, le Professeur Alexis Schnitzer, par ailleurs initiateur de cette manifestation, et notre collaborateur

ergothérapeute Bryan Boronat dont le talent de sélectionneur, mais également de membre organisateur, a été ici récompensé. L'équipe de l'ISPC qui a remporté cette 8eme édition était composée de Marie Elodie, Mouktar Diaby, Adam Demar, Riadh Tarsim, Matis Tela, Christophe Tela, Léo Barassin, Guillaume Chambinaud, Blandine de Cibeins et Bryan Boronat tous collaborateurs ou usagers de l'ISPC. Au-delà bien entendu de cette coupe, c'est également l'esprit de l'ISPC qui a soufflé sur cet après-midi qui disait aussi à toute personne en situation de handicap qu'il ne faut jamais se résigner et que l'activité physique est un champ merveilleux d'épanouissement et de partage dont il faut s'emparer.

- **Un plaidoyer qui s'installe dans le paysage administratif et politique**

Conscient de « trous dans la raquette » de la prise en charge du parasport-santé, l'ISPC a inauguré en 2023 son premier colloque de plaidoyer. Une occasion privilégiée de promouvoir en particulier le « zéro reste à charge » des dispositifs médicaux d'aide à la pratique d'une activité physique pour les personnes en situation de handicap. Invité par l'AFOIT (Association Française de l'Organisation du Travail) et son président Gwenaél Prouteau à organiser son premier colloque, l'ISPC n'a pas fait mentir sa thématique du jour « donner et prendre la parole sur le parasport-santé, un enjeu de santé publique » en faisant découvrir à une assistance nombreuse, les avancées significatives de l'ISPC de concert avec ses partenaires et sous le haut patronage de madame la ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Agnès Firmin-Le Bodo, qui a annoncé la prise en compte de nos demandes, notamment de zéro reste à charge des appareillages orthopédiques de sport.



Vendredi 17 novembre au matin, le Professeur François Genêt et Philippe Fourny ont été à la fois honorés et touchés d'entendre madame la ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, lors de son discours inaugural du premier colloque de l'ISPC, insister sur la nécessaire prévention du sur-handicap par l'activité physique, la formation à ces problématiques des professionnels de santé et la prise en compte du zéro reste à charge de l'appareillage de sport dans le cadre d'un comité ministériel semestriel. Ces propos font en effet écho à l'action et aux revendications que porte l'ISPC depuis sa création.

Il a ainsi été assuré que : « *L'ambition du ministère de la Santé portée dans le cadre de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) 2023 est que la refondation intègre pleinement la dimension du handicap, afin de créer un système de soins réellement inclusif et universel. Cela passe notamment par un renforcement de la prévention ciblée, une accélération du repérage précoce pour limiter les risques de sur-handicap avec la création d'un service public du repérage précoce du handicap, un meilleur accès et un meilleur usage des aides techniques, une amélioration de l'accès aux soins dans le parcours ordinaire, et conjointement la structuration d'une offre dédiée, mais aussi par une évolution des cadres de formation et d'exercice. C'est ainsi un ensemble de mesures que nous devons mettre en place pour améliorer la prévention et l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Pour y parvenir j'ai pris l'engagement de réunir un comité ministériel deux fois par an afin d'assurer la bonne déclinaison des mesures santé de la CNH. C'est dans ce cadre que nous instruisons, en lien avec Fadila Khattabi, les modalités de déploiement du 100% santé sur les fauteuils roulants ainsi que les modalités à arbitrer pour permettre un zéro reste à charge du grand appareillage afin d'assurer que les personnes handicapées ayant besoin d'orthèse ou de prothèse puissent pratiquer dans un objectif de santé. Aussi je veux vous adresser tous mes remerciements pour votre invitation, cher Professeur Genêt, qui me permet de partager notre engagement commun, notre ambition partagée, celle de changer la place de l'activité physique et sportive dans la société, celle d'en rendre la pratique à la fois plus accessible et plus effective. Celle de faire reconnaître ses bienfaits inestimables pour la santé et le bien-être de chacun, c'est un objectif que nous poursuivons avec Aurélien Rousseau et Amélie Oudéa-Castéra, ensemble, et avec détermination. Et nous partagerons notre feuille de route sport-santé d'ici à quelques semaines. Car oui, l'Activité physique et sportive constitue un outil majeur de prévention primaire, secondaire et tertiaire. « Améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie », c'est notre ambition. C'est la promesse de la politique nationale Sport-Santé que le Gouvernement déploie avec l'ensemble des acteurs sur les territoires, et cela doit commencer dès le plus jeune âge, à l'école, avec ou sans handicap ainsi que l'a souligné le Président de la République voici quelques semaines. »*

Des propos de madame la ministre qui pourraient être considérés comme la feuille de route de l'ISPC qui a déjà mis en place depuis deux ans à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, en partenariat avec l'AP-HP, une consultation parasport-santé. Avec quinze collaborateurs et près de 1 200 consultations en 2022, nous avons affiné notre modèle de conseil santé et identifié plusieurs lacunes que nous avons proposé à cette occasion de corriger par l'instauration de bonnes pratiques, la mise en œuvre de partenariats ainsi que des suggestions d'évolutions législatives. Ce fut donc l'objet de ce premier colloque parrainé par l'AFOIT et Klésia, que nous avons organisé dans le cadre prestigieux du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) dans un esprit constructif de coopération avec l'ensemble des parties prenantes.



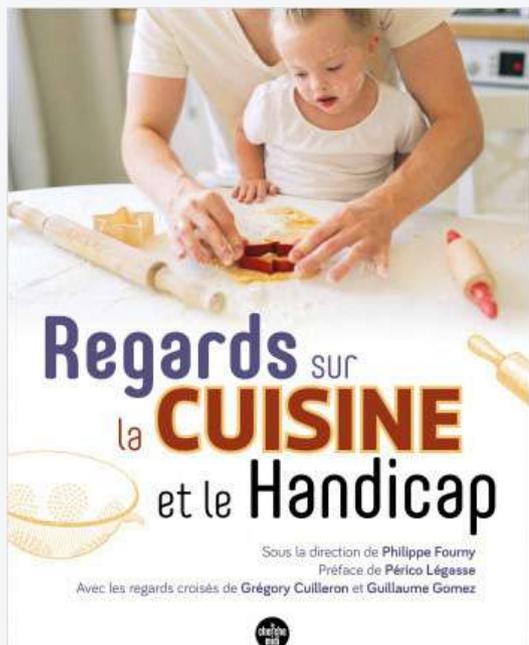
Le programme de cette matinée résumait bien cette approche exigeante et participative en systématisant les interventions par binômes aux expertises complémentaires. Après les mots d'accueil des présidents de l'AFOIT et de l'ISPC et le discours inaugural de madame la ministre c'est Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF et co-rapporteuse de l'avis du CESE de mars 2023, qui développa les axes et propositions issus de cet avis. Le Professeur François Genêt effectua ensuite quelques rappels éclairants sur l'état actuel de nos connaissances en matière de parasport-santé. Vint ensuite une première photographie des freins à la pratique d'une activité physique, issue des résultats en avant-première d'une première enquête nationale sur le sujet présenté par Aude Moulin-Delalande (APF France handicap) et le Docteur Vincent Carpentier (médecin de MPR à l'ISPC - AP-HP – UVSQ). Ces constats de carence identifiés et quantifiés, la présentation par le Docteur Constance Amelon-Petit (médecin de MPR à l'ISPC - AP-HP) et Léo Barassin (EAPA à l'ISPC) des consultations capacitaires et de leurs impacts pour les personnes en situation de handicap illustraient l'originalité et la spécificité de l'offre en conseil santé-parasport de l'ISPC.



C'est cette même expertise déployée depuis deux ans qui nous a permis également d'affirmer quelques revendications tels que le fameux zéro reste à charge des dispositifs d'aide à la pratique d'une activité physique. C'est Philippe Fourny, directeur général de l'ISPC et le Général Patrick Aubert, secrétaire général adjoint de TEGO, qui présentèrent ce sujet suivi par Arnaud Latrobe, para-coach sportif partenaire de l'ISPC et Léo Barassin EAPA à l'ISPC sur la question de « l'aller-vers » concernant la pratique parasportive. Le volet de l'insertion sociale ne pouvait être oublié et ce sont Lisa Paillau, assistante de service social à l'ISPC-AP-HP et Michaël Jérémiasz, président de « Comme les autres », ancien champion para-olympique et chargé de mission au COJO, qui en furent les avocats. La problématique de l'association du goût à la nutrition et de l'agencement des espaces de vie, dont la cuisine fait partie intégrante, fut plaidée par Bryan Boronat, ergothérapeute (ISPC - AP-HP – UVSQ) et Gabrielle Fourny, Cheffe-nutritionniste, partenaire de l'ISPC.

Bien que plus marginal en termes de volume d'activité, le suivi médical des para-athlètes de haut niveau ne pouvait être occulté, notamment pour ce qu'il apporte à l'ensemble des personnes en situation de handicap. C'est Didier Pradon, Docteur en biomécanique à l'ISPC-AP-HP, qui développa pour l'occasion la thématique de la prophylaxie de la contre-performance. A l'occasion des rituelles conclusions fut annoncé par Gwenaël Prouteau l'organisation au CESE le 19 mars 2024 d'un colloque consacré à l'emploi et au handicap dont l'ISPC est partenaire. A noter également qu'un tote bag comprenant notamment le second exemplaire de la collection « Regards sur le Handicap » que Philippe Fourny dirige au Cherche midi, consacré à la cuisine, fut remis aux congressistes et que l'ensemble des échanges pouvaient être suivi en direct sur une chaîne Youtube dédiée.

Focus sur l'ouvrage « Regards sur la Cuisine et le Handicap », second ouvrage de la collection publié au Cherche midi éditeur.



Volontairement conçu comme un livre-débat et un plaidoyer, « Regard sur la Cuisine et le Handicap » fait découvrir des expériences hors du commun et des pistes nouvelles pour transformer durablement la vision du handicap. Le handicap aux fourneaux ! quoi de mieux pour dépasser les préjugés sur le handicap que d'aller voir côté cuisine ce qui s'y prépare ? La collection « Regard sur », crée et dirigée par Philippe Fourny, se penche cette fois sur le secteur de la cuisine et la restauration, l'un des premiers pourvoyeurs d'emplois pour les personnes handicapées. Dans ce domaine, des expériences conviviales et inclusives se sont multipliées ces dernières années. Café joyeux, Table de Maurice, Dans le noir... Des lieux de vie exceptionnels qui partagent, le temps d'un repas, des rencontres, des conseils et même des recettes !

Mais parler du handicap en cuisine, c'est parler d'adaptation et d'accessibilité : celles des cuisines et de leurs ustensiles mais aussi de formations et de prévention. Dans ce numéro, il est également question du « droit à bien manger » car la question de la nutrition est fondamentale pour le bien-être des personnes handicapées et leur santé. L'enjeu est d'adapter au mieux l'alimentation en fonction des situations et des besoins liés à la diversité des handicaps. Nos para-athlètes fin prêts pour les JO 2024 en savent quelque chose !

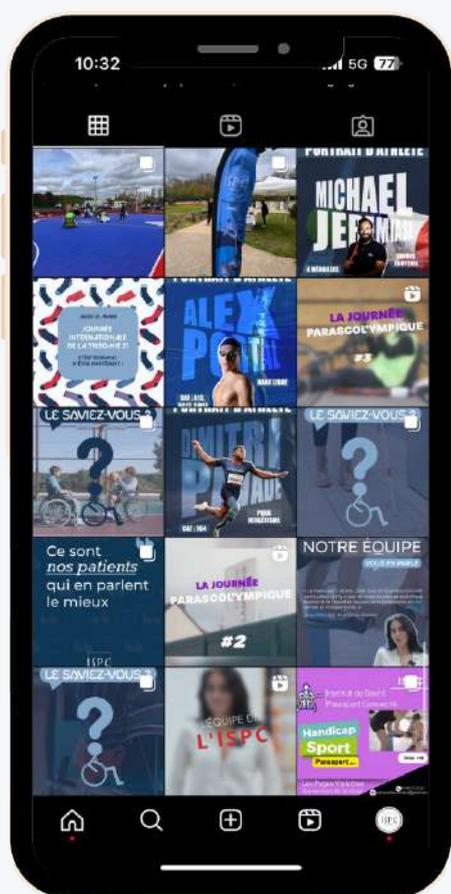
Pour échanger sur tous ces sujets, sont convoqués dans ce numéro des chefs comme Guillaume Gomez, ancien Chef de cuisine de l'Elysée et Grégory Cuilleron, gagnant de Top chef, invités à croiser leurs regards et, avec eux, des cuisiniers, entrepreneurs, salariés, médecins ou diététicien. Tous ont le souci de faire partager leur « goût des autres », leur amour de la cuisine et leur expérience du handicap. Le célèbre critique gastronomique Périco Légasse nous a également gratifié d'une préface haute en couleurs et en saveurs.

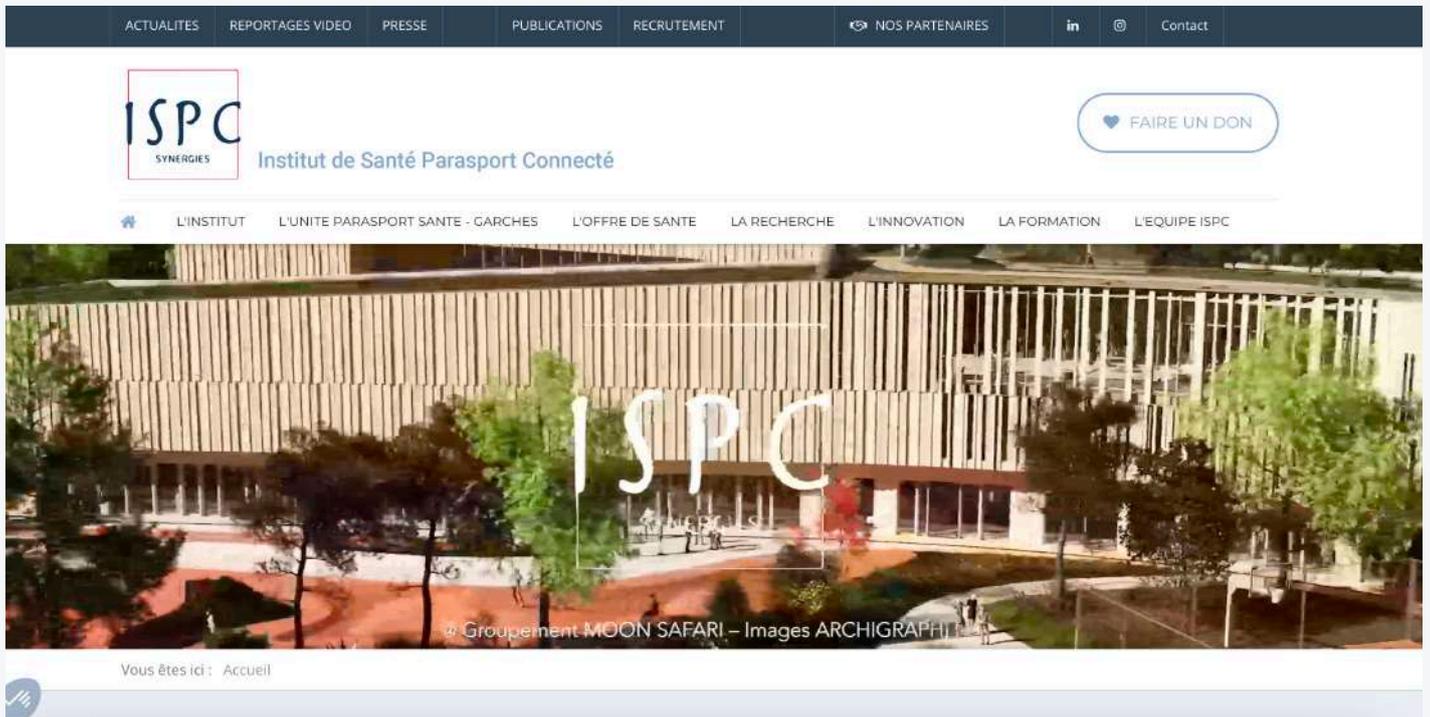
Après Regard sur le Handicap et le Sport, ce livre-débat est le second de la collection « Regards sur » qui croquera dans ses prochaines éditions la question du handicap avec différents thèmes : la culture, l'architecture, la politique, l'humour... nous invitant à un vrai cheminement pour faire évoluer nos représentations et notre manière de vivre ou de percevoir le handicap. Sa diffusion en librairie au moment de la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap visait également à renforcer l'audience de l'ISPC et de son combat pour la promotion du parasport-santé qui passe également par une nutrition adaptée et de qualité.

- **Une communication institutionnelle qui s'amplifie**

Attaché dès le début à communiquer sur ses spécificités, l'ISPC n'a cessé depuis 2019 d'accroître significativement son volume d'information ainsi que la variété de ses messages et des canaux utilisés. Cette sensibilisation de nos différentes cibles, en plus des canaux développés précédemment (communication scientifique, communication événementielle et plaidoyer) s'est concentrée en 2023 sur une augmentation très significative de nos publications sur notre site Internet (ISPC Infos) et sur les réseaux sociaux.

C'est ainsi qu'en 2023 nous avons réalisé avec Cytisco 24 vidéos, notre présence sur les réseaux sociaux s'est développée avec 150 publications LinkedIn, 72 publications Instagram (publications que nous avons accentuées pour répondre à l'évolution de l'algorithme de la plateforme). Le site web a reçu 12 500 visites pour 22 750 pages vues (l'évolution est plus importante pour les visites que pour les pages vues car nous avons concentré les éléments importants sur la page d'accueil afin d'éviter un trop grand taux de rebond). Nous avons publié 34 articles via notre newsletter « ISPC Infos » relayés par notre compte LinkedIn.





Chiffres :

- Site web :
 - Nombre de connexions (visites) sur le site internet : 12 500
 - Pages vues : 22 750
- Nombre de vidéos : 24 (hors stories)
- Nombre de publication LinkedIn : 150
- Nombre de publication Instagram : 72 + stories pour varier les supports
- Nombre de newsletters : 16 (34 articles)
- Nombre de newsletters LinkedIn : 8

Par ailleurs, l'intérêt porté par les médias au projet architectural des Mureaux (seul site exclusif paralympique à bénéficier du label Héritage des Jeux), la personnalité du Professeur François Genêt qui porte et incarne l'exigence et l'originalité du projet, ainsi que la très vive curiosité portée au second ouvrage de notre collection « Regards sur le Handicap » consacré à la cuisine, nous a valu une revue de presse et des interviews inégalées jusqu'alors.

Revue de presse : 8 articles

La presse parle de l'ISPC - 6 articles

- 07/12/2023 - Les Echos : « Le quotidien Les Échos publie un article sur l'ISPC »
- 20/11/2023 - Faire face : « Santé et mauvaise perception de soi, des freins à la pratique sportive des personnes handicapées »
- 23/10/2023- handicap.fr : « Regards sur la Cuisine et le Handicap »
- 04/08/2023 - Faire face : « Changer le regard sur le handicap - juillet/août »
- 06/06/2023 - Handicap Energie : « Institut de Santé Parasport Connecté »
- 03/03/2023 - Faire Face : « Changer le regard sur le handicap »

La presse parle des membres de l'ISPC - 1 article

- o 28/04/2023 - Pharmaceutiques / Hors cadre : « Chef du service de MPR à Garches, François GENET porte le projet ISPC, un centre dédié au parasport qui ouvrira ses portes en 2026 »

Les membres de l'ISPC parlent à la presse - 1 article

- o 20/11/2023 – actu.fr : « Regards sur la Cuisine et le Handicap, un ouvrage à consommer sans modération »

Passages Radio – 4

- o 22/12/2023 – France Culture Zéro reste à charge
- o 8/12/2023 – Vivre FM Regards sur la cuisine et le handicap
- o 6/12/2023 – RFI Favoriser l'inclusion des personnes handicapées au travail.
- o 24/11/2023 – France Bleu Comment vivre avec la maladie

Focus sur le quotidien Les Échos qui publie un article sur l'ISPC

Les Échos, quotidien d'information économique et financière, présente l'ISPC dans son article du 1er décembre 2023. De l'évocation du parcours nécessaire à la conduite d'un tel projet au rôle de l'institut en passant par l'importance vitale de sa création.

Le journaliste des Échos évoque ici le rôle et l'activité de l'institut, la composition de l'équipe, la description du site et du bâtiment avec leurs équipements ainsi que l'ouverture de ses portes en 2026 et le passage de la flamme Olympique sur le site.

Le rôle déterminant et l'investissement du Département des Yvelines ainsi que des autres partenaires dans ce projet sont également mentionnés, sans oublier l'ambition de développer des synergies avec plusieurs institutions présentes sur le site de Bécheville - Les Mureaux.



IV - Un projet immobilier qui se concrétise

- **Un partenariat majeur avec le Conseil départemental des Yvelines**

Avant-Projet Sommaire (APS) suivi de l'Avant-Projet Définitif (APD), étude d'impact environnemental, dépôt et obtention du permis de démolir, convention d'organisation avec le CHIMM, désignation de l'entreprise attributaire du marché de démolition-désamiantage (etc.) sont autant d'étapes des bâtisseurs que nous sommes devenus, accompagnés pour cela financièrement par le Conseil départemental des Yvelines, notre maître d'œuvre, le cabinet Moon Safari, mandataire du groupement de concepteurs et notre Assistant Maître d'Ouvrage, MB& Co, qui ont jalonné l'année 2023 vers le chemin d'une inauguration en 2026 de notre futur site d'exercice.

C'est ainsi que le 10 octobre 2023 le Conseil départemental des Yvelines en la personne de madame Gwendoline Desforges, Conseillère Départementale et Philippe Fourny, Directeur général de l'ISPC, entourés de leurs notaires-conseils respectifs Maître Olivier Valard et Maître Sarah Chable, ont signé un avenant au protocole de financement du projet immobilier de l'ISPC.

A été acté l'allocation d'une enveloppe complémentaire d'un maximum de 1,8 millions d'euros aux fins de démolition des quatre bâtiments inoccupés, édifiés sur la parcelle où sera construit le futur siège de l'ISPC aux Mureaux sur le site de Bècheville.

Un appui concret qui témoigne, une fois de plus, du soutien majeur et décisif du Conseil départemental des Yvelines, sous l'impulsion de son président Pierre Bédier, à ce projet immobilier mais également d'une façon plus vaste encore, à l'acculturation du département au parasport-santé.

Le passage de la flamme olympique sur ce site le 23 juillet 2024, à l'occasion de la pose de la première pierre, est également porté par l'instance départementale. Il souligne et renforce cette ambition et cette coopération forte.



Yvelines
Le Département



- **Une veille permanente pour affiner le projet**

Afin d'affiner ces différentes étapes nous avons souhaité nous inspirer d'expériences remarquables proches. La visite du Rehazenter du Grand-Duché du Luxembourg s'est inscrite dans cette démarche.

C'est à l'invitation du Docteur Frédéric Chantraine, médecin de Médecine Physique et de Réadaptation et responsable du laboratoire d'analyse quantifiée du mouvement ainsi que deux architectes et un économiste de la construction du cabinet d'architecte Moon Safari, un chargé de projet du bureau technique Egis, notre Assistant Maître d'Ouvrage et six collaborateurs de l'ISPC, dont le président et le directeur général, que nous avons consacré notre matinée du 9 juin à visiter le réputé Rehazenter de Luxembourg.

La mission principale du Centre est de proposer aux personnes accidentées de la vie une prise en charge spécialisée dans le domaine de la rééducation fonctionnelle et de la réadaptation, selon une approche pluri et interdisciplinaire intégrant les dimensions médicales, médico-soignantes, thérapeutiques, psychiques et médico-sociales en stationnaire et en ambulatoire, et s'inscrivant dans une filière de soins nationale en rééducation.

Il est composé de trois unités d'hospitalisation interdépendantes mais aux arrivées-patients dédiées par un accès direct via le parking. La première est spécialisée dans la prise en charge des pathologies neurologiques telles qu'accidents vasculaires cérébraux, traumatismes crâniens, traumatismes médullaires, etc. La seconde est spécialisée dans la prise en charge précoce de pathologies neurologiques lourdes telles que coma en phase d'éveil, accidents vasculaires cérébraux, traumatismes crâniens, traumatismes médullaires, etc. Enfin la troisième est spécialisée dans la prise en charge des pathologies traumatologiques et orthopédiques telles que : polytraumatismes, prothèses diverses, amputations, etc.



Le caractère exceptionnel de cet institut témoigne d'une vision et d'une volonté où la question de la surface n'a jamais été un frein comme en témoigne l'ajout programmé d'une nouvelle aile. Nous avons retenu notamment les explications directes et franches de nos interlocuteurs - dont le directeur des soins Patrick Schwarz - sur les problématiques de rafraîchissement d'un bâtiment en béton qui stocke la chaleur.

La place importante réservée à la pratique du sport a particulièrement intéressé la délégation.

Le choix d'un revêtement de sol à forte restitution d'énergie sera également à éviter et les rangements d'accessoires pour la pratique d'une activité physique jamais assez vastes.

Nous avons en revanche tous remarqué les doubles mains courantes qui courent le long des couloirs, pratiques quelles que soit la situation de l'utilisateur, qui font office de parechoc et participent à la signature du lieu. Enfin, la largeur des couloirs et des portes signifient clairement aux usagers que ce centre a été conçu pour eux et qu'ils sont chez eux.

C'est dans le même esprit que nous avons consulté nos partenaires (appareilleurs en particulier), l'ensemble de nos collaborateurs présents lors des consultations ainsi que des fournisseurs potentiels pour affiner le projet architectural et établir la liste des équipements attendus. L'atelier d'appareillage et le revêtement en dalles de verre avec diodes lumineuses intégrées, font partie de cette « liste de course » ainsi que le Grail ®. Ce dernier est une solution complète d'analyse et d'entraînement à la marche. Il est composé d'un tapis à double plateforme de marche, associé à un dispositif d'analyse du mouvement. Il permet une analyse de la marche cinématique et dynamique en temps réel dans diverses conditions de situations, d'environnements et de perturbations.

<i>Investissement immobilier</i>	Réalisé 2023
AMO, Conseils, Géomètre...	229k€
Démolition	209k€
Diagnostic ressources	94k€
Maîtres d'œuvres	107k€
Aléas et frais divers	7k€
Construction	1112k€
Diagnostocs environnementaux AMO	
AMO environnement	
Frais de concours MOE	
Maître d'œuvre	1098k€
BET spécialisés (acoustique, cuisine...)	4k€
CT	10k€
SPS	
SSI	
Conseil en sécurité	
Frais juridiques	
Prov. Révision de prix	
Total général des dépenses (immobilier)	1550k€
CD78 - démolition	180k€
CD78 - construction	
Total général des recettes (immobilier)	180k€

Focus sur l'ISPC qui se prépare à accueillir la flamme Olympique lors de son passage sur le site de Bécheville - Les Mureaux à l'occasion de la pose de la première pierre de l'institut

L'ISPC et la ville des Mureaux ont été ravis de l'annonce officielle du parcours de la flamme pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, a dévoilé le vendredi 23 juin 2023 à Versailles, à l'occasion de la Journée olympique, les huit communes qui auront l'honneur d'accueillir le relais, dont celle des Mureaux.

Le mardi 23 juillet, les Yvelines accueilleront l'une des dernières étapes avant l'arrivée de la flamme Olympique à Paris. Deux segments distincts sont prévus pour cette journée mémorable.

Le premier segment, d'une distance de 3 à 5 kilomètres, traversera les communes de Mantes-la-Ville, Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet et Versailles.

Le deuxième segment, d'un kilomètre, sera organisé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, lieu emblématique en tant que berceau de la famille de Coubertin.

Ensuite, la flamme Olympique se rendra aux Mureaux, sur le site où l'Institut de Santé Parasport Connecté sera implanté, et enfin au golf national, situé sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Ce passage sur le site de l'ISPC, lors de la pose de la première pierre de l'institut, vient souligner une fois de plus l'obtention du label Héritage des JO 2024 (Voir la mesure 39 du Plan Héritage) par ISPC-Synergies, label qui récompense l'engagement des projets qui assurent un rayonnement des JOP pour l'ensemble de la population française dans le temps.

L'ISPC est honoré de faire partie de cette étape historique du parcours de la flamme Olympique d'autant qu'il est l'un des très rares site lié exclusivement au parasport à bénéficier de ce passage. En tant que futur bâtiment destiné à promouvoir la santé et le parasport, l'institut est déterminé à soutenir les athlètes en situation de handicap et à favoriser l'inclusion sportive.

Le rapport moral 2023 de l'ISPC est adopté à l'unanimité des présents.

V - Rapport financier 2023

Avec des recettes annuelles de 1 305 k€¹, l'ISPC s'est assuré les moyens de financer le recrutement de ses propres collaborateurs pour les fonctions supports (1 Directeur général, 1 assistante de direction) et de promouvoir une politique d'information, de communication, de plaidoyer et de management de projets robustes et pérennes.

Ces deux missions stratégiques de développement du modèle de consultation en parasport-santé et de sa promotion se retrouvent dans les deux premiers postes de dépenses (respectivement 566 K€ et 460 K€). L'accroissement significatif du nombre de consultations (+ 300) et du nombre de connexions à notre site Internet (+ 3 700) témoigne de l'impact positif de ces ressources au service d'actions stratégiques au développement de l'ISPC.

En termes de recettes, l'exercice 2023 s'est caractérisé par un renforcement de l'accompagnement du groupe de protection sociale Klésia qui, via une coordination du CCAH, a porté sa contribution d'accompagnement structurel à hauteur de 990 K€ à laquelle il a ajouté une contribution exceptionnelle de financement de notre Assistant Maître d'Ouvrage (60 K€) et de notre premier colloque de plaidoyer pour un montant de 6 000 €. Se sont adjoints de nouveaux contributeurs intéressés par un partenariat au long cours (C'est le cas des laboratoires ABBVIE pour un montant de 60 K€ qui comprend différentes animations partagées) ou plus ponctuel (La Fédération nationale André Maginot pour un montant de 100 K€) sans oublier nos autres partenaires fidèles : IPSEN pour un montant de 40 K€ en finançant dans le cadre d'un contrat tripartite, la para-athlète de tir Gaëlle Edon ; le Groupe Eqwal (pour un montant de 20 K€) et le CPSF (pour un montant de 10 K€) en accompagnement de la collection « Regards sur le Handicap » ; le Conseil départemental des Yvelines qui, au-delà de son financement décisif de notre projet immobilier pour 20 M€, nous a alloué une aide de 10 000 € pour accompagner l'organisation des premiers Parascolympiques. Enfin, notre fidèle société conseil Co qui nous accompagne et nous aide depuis le début, nous a fait bénéficier de mécénat de compétence à hauteur de 4 194 €. Le Groupe AG2R, co-partenaire de Klésia durant nos deux précédents exercices (2021/2022), n'a pas donné suite en raison notamment de changement de gouvernance et de priorité stratégique. Nous en prenons acte et réitérons nos plus chaleureux remerciements à un partenaire majeur de nos premiers pas.

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général

IPSEN
Innovation for patient care



abbvie

eqwal.
Caring for all



Yvelines
Le Département



AG2R LA MONDIALE

¹Total des produits d'exploitation 2023 : 1 583 k€ - fonds dédiés des exercices antérieurs inclus

Réalisé 2023*Types de postes de dépense*

Equipe de préfiguration santé	566k€
Equipe projet ISPC	
Frais de fonctionnement projet	232k€
Prestation externe hors immobilier	450k€
Appui pilotage programme et conception	136k€
Prestation communication/événementiel/marque	277k€
Conseil juridique	3k€
Système d'information back office	33k€
Immobilier et équipements technologiques	63k€
Etudes préalables AMOa immobilier	36k€
Investissement techniques et technologiques Epreuve	27k€
Total général des dépenses	1311k€

Types de recettes

Subventions	0
Mécénat, sponsoring et soutiens publics	315k€
Groupes de protection sociale	990k€
Accompagnement social du projet	-
Total général des recettes de l'année	1305k€

Notre Commissaire aux Comptes, madame Pétula Teumaignie qui exerce au sein du cabinet CTF situé 19, rue du Général Foix à Paris 8eme certifie dans son rapport que les comptes annuels 2023 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le rapport financier 2023 de l'ISPC est adopté à l'unanimité des présents.

VI - Budget 2024

Si, comme nous l'avons dit dans notre éditorial, l'année 2023 aura été celle d'un modèle qui s'impose, 2024 sera celle de la montée en puissance et ceci sur plusieurs registres.

-Montée en puissance tout d'abord de notre chantier immobilier qui débutera concrètement au mois de septembre, peu de temps après la clôture des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

-Montée en puissance également de la diversification de nos ressources avec le lancement de notre formation propre dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC) et le recrutement d'un responsable du développement du mécénat au début de l'année.

-Montée en puissance ensuite de notre activité avec un objectif de 4 000 consultations et une équipe au sein de l'AP-HP renforcée par une diététicienne (30%) et une psychologue (20%) ainsi qu'un responsable du développement du mécénat et des partenariats.

-Montée en puissance de la dimension recherche de l'ISPC qui porte sur les fonds baptismaux le projet de laboratoire « HandiStart » dirigé par le Professeur François Genêt qui va coordonner une équipe de recherche universitaire indépendante autour de chirurgiens, médecins de MPR et de rééducateurs qui intégrera entre autres l'ISPC Synergies, l'UFR Simone Veil Santé de l'UVSQ et l'AP-HP. Ce prochain laboratoire orientera ses recherches sur la thématique « handicap, physiologie, évaluation, clinique ». Le recrutement d'un docteur en podologie qui orientera ses recherches sur l'amélioration du confort, de la sécurité et des performances des semelles, chaussures et coques talonnières des para-sportifs va également renforcer le pôle recherche de l'ISPC.

-Montée en puissance enfin de notre politique de communication offensive et diversifiée avec la co-production d'un documentaire qui relatera l'épopée de l'ISPC et qui a pour ambition d'être diffusé sur les grands médias nationaux, confirmation et accroissement de la sensibilisation des collégiens avec quatre « Para'scolympiques » et auxquelles s'ajoute une journée « Foottime » sous le haut patronage de l'ancien international de football Blaise Matuidi. Après le CESE en 2023, le colloque ISPC sera reconduit au Sénat en 2023 sur le thème « Et après les Jeux Paralympiques, quel héritage ? ». La collection « Regards sur le Handicap » sera complétée d'un troisième volume consacré aux Jeux Paralympiques de Paris.

Coûts et ressources totaux du projet ISPC

<i>Types de postes de dépense</i>	Budget 2024
Equipe de préfiguration santé	325k€
Equipe projet ISPC	428k€
Frais de fonctionnement projet	225k€
Prestation externe hors immobilier	786k€
Appui pilotage programme et conception	314k€
Prestation communication/événementiel/marque	411k€
Conseil juridique	25k€
Système d'information back office	36k€
Immobilier et équipements technologiques	117k€
Etudes préalables AMOa immobilier	-
Investissement techniques et technologiques Epreuve	117k€
Total général des dépenses	1881k€

Types de Recettes

Contributions opérationnelles partenaires "épreuve"	-
AP-HP	
ANR / ANS	
Mécénat, sponsoring et soutiens publics	800k€
Groupes de protection sociale	1100k€
Total général des recettes	1900k€

En termes de ressources, l'association de mutuelles affinitaires autour de la défense et de la sécurité TEGO, positionnée désormais comme un partenaire de long terme, prend le relai partiel de nos premiers parrains. Cette ambition d'accompagnement se traduit notamment par l'intégration de TEGO dans le collège des fondateurs de notre future Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), dont nous devrions obtenir cette année le décret de création. Une convention de partenariat scellera cette année nos accords avec à la clé un don de 5 millions d'euros dont nous affecterons 1 million d'euros par an au fonctionnement et développement des trois prochaines années de l'ISPC. Le complément doit être obtenu par la politique de collecte mise en place par le nouveau responsable de cette mission recruté au début de l'année 2024 (environ 400 K€) ainsi que par la reconduction de certains financements déjà obtenus en 2023 (IPSEN, ABBVIE, Eqwal, Klésia) pour environ 400 K€.

Le budget 2024 est adopté à l'unanimité des présents.

Annexes Comptables

Bilan actif	46
Bilan Passif	47
Compte de Résultat	48-49
Annexe au Bilan	50-51
Règles et Méthodes Comptables	52-53
Immobilisations	54
Amortissements	55
Créances et Dettes	56
Produits à recevoir	57
Variation des fonds propres	58
Variation des fonds dédiés	59
Tableau de suivi des fonds dédiés	60
Variation des Subvention d'Investissement	61
Charges constatées d'avance	62
Produits constatés d'avance	63
Concours publics et subvention	64

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	50 000	31 111	18 889	35 556
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	147 939	72 636	75 303	82 907	
Autres immobilisations corporelles	65 034	19 288	45 746	54 635	
Immobilisations corporelles en cours	1 914 827		1 914 827	365 220	
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	400		400		
TOTAL (I)	2 178 200	123 035	2 055 165	538 318	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	492 498		492 498	597 404	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	777 528		777 528	1 864 797	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 998		5 998	3 379
	TOTAL (II)	1 276 024		1 276 024	2 465 581
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	3 454 224	123 035	3 331 189	3 003 899	
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			400	
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Total des fonds propres (situation nette)			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	2 417 883	2 260 383	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	2 417 883	2 260 383	
Total des fonds propres	2 417 883	2 260 383	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	260 156	276 294
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	260 156	276 294	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 827	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 537	59 647
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	92 216	107 576
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 953	
Autres dettes	301 617	300 000	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	653 150	467 222	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	3 331 189	3 003 899	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,00	0,00	
(1) Dont à moins d'un an	653 150	467 222	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 827		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	179	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	11 500	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	150	21 300
	Mécénats	4 194	25 741
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	1 291 000	1 427 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	276 294	244 359	
Autres produits	94	54	
Total des produits d'exploitation	1 583 411	1 718 453	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	354	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	717 310	861 107
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	26 616	25 618
	Salaires et traitements	364 129	358 566
	Charges sociales	175 241	175 445
	Dotation aux amortissements et dépréciations	60 514	43 669
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	260 156	276 294
Autres charges	4 124	1 298	
Total des charges d'exploitation	1 608 444	1 741 996	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 033)	(23 543)	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 033)	(23 543)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 272	1 057
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 272	1 057
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 272	1 057
RESULTAT COURANT avant impôts		(22 761)	(22 486)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	261	
	Sur opérations en capital	22 500	22 486
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		22 761	22 486
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		22 761	22 486
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 608 444	1 741 996
TOTAL DES CHARGES		1 608 444	1 741 996
EXCEDENT ou DEFICIT			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe au Bilan

"ISPC Synergies" est l'association de préfiguration du futur Institut de Santé Parasport Connecté (ISPC).

Ce projet vise à bâtir pour les jeux olympiques de Paris en 2024, le premier institut au monde dédié exclusivement au parasport-santé.

Elle a pour objet de développer, promouvoir et rassembler des financements relatifs aux activités de formation, rééducation et réadaptation, détection, entraînement du futur "Institut de Santé Parasport Connecté"

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **3 331 189** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 608 444** euros
 - un total charges de **1 608 444** euros

 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association INSTITUT DE SANTE PARASPORT CONNECTE SYNERGIES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe au Bilan

Événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 331 189** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 608 444** euros et un total **charges de 1 608 444** euros, dégageant ainsi un **résultat de 0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	50 000					50 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000					50 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	124 782		23 157			147 939
Instal, agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	55 220					55 220
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 618		4 196			9 814
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	365 220		1 549 607			1 914 827
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	550 840		1 576 960			2 127 800
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE C EDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			400			400
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			400			400
TOTAL	600 840		1 577 360			2 178 200

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	14 444	16 667		31 111
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 444	16 667		31 111
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	41 874	30 762		72 636
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	4 017	11 044		15 061
	Matériel de bureau, mobilier	2 185	2 041		4 227
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 077	43 847		91 924	
TOTAL		62 521	60 514		123 035

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	400	400	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	900	900	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 193	3 193	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	488 405	488 405		
Charges constatées d'avance	5 998	5 998		
TOTAL DES CREANCES		498 896	498 896	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 827	2 827		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	206 537	206 537		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	32 666	32 666		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 395	49 395		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 155	10 155		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 953	49 953		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	301 617	301 617		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		653 150	653 150		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		488 523
Autres créances		488 523
<i>Produits a recevoir</i>	1 285	
<i>Produits à recevoir</i>	487 238	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 260 383		180 000	22 500	2 417 883
Provisions réglementées					
TOTAL	2 260 383		180 000	22 500	2 417 883

--

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Projet global ISPC							
Assistance projet immobilier							
Achat matériel							
Application mobile							
Contributions financières d'autres org.							
Projet global ISPC	220 439	200 883	220 439			200 883	
Assistance projet immobilier		24 144				24 144	
Achat matériel	20 300		4 060			16 240	
Application mobile	35 556		16 667			18 889	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	276 295	225 027	241 166			260 156	

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Projet global ISPC	220 439	220 439	200 883	200 883
Assistance projet immobilier			24 144	24 144
Achat matériel	20 300	4 060		16 240
Application mobile	35 556	16 667		18 889
TOTAL	276 295	241 166	225 027	260 156

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Projet global ISPC				
Assistance projet immobilier				
Achat matériel				
Application mobile				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	2 300 000	180 000		2 480 000
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	2 300 000	180 000		2 480 000
Quotes-parts virées au compte de résultat	39 617	22 500		62 117

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		5 998	5 998
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 998

--

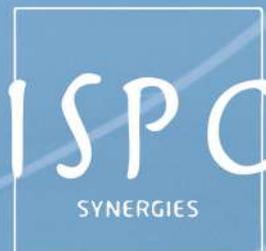
Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2023	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						11 500
Subventions d'investissement						180 000
TOTAL						191 500

--



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Conception-Réalisation : Cytisco

Contact -
accueil@ispc-synergies.org

ISPC Synergies -
2ème étage
29, rue du Colisée - 75008 PARIS

Site internet -
<https://www.ispc-synergies.org>